



OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

QUESTIONS ET DÉBAT SUR LA QUALITÉ DU BOIS DE L'ÉPICÉA EN RÉGION WALLONNE

Les interventions qui suivent sont les termes du débat qui a eu lieu après les exposés des différents invités à la conférence « Sylviculture et qualité du bois de l'épicéa » (29 novembre 2002, Beez). Nous avons volontairement gardé un style oral au texte afin de conserver la spontanéité de chacune des interventions.

PHILIPPE BLEROT

Ce soir, il y a un problème de fond qui a été soulevé par les scieurs et je crois qu'il faut vraiment en discuter entre nous. Il est clair que ce que demandent les scieurs, ce sont des accroissements fins et des branches fines, si possible pas de branches du tout ; l'élagage à grande hauteur répond à une partie de leurs objections.

Mais !

Aujourd'hui, la rentabilité de la forêt est catastrophique. Je vous rappelle que la valeur de l'épicéa a chuté de 50 % en 30 ans, alors que le

coût des investissements n'arrête pas de croître et donc le taux interne de rentabilité de chuter. Si les scieurs nous demandent alors de produire du bois à accroissements fins, je dis « s'il vous plait, arrêtons la sylviculture ! ». Si nous, aujourd'hui, souhaitons avoir une forêt encore rentable, nous ne pouvons pas nous permettre de produire des épicéas à accroissements fins. Il nous faut des accroissements de minimum 2, 2,5 à 3 cm en circonférence par an sinon la rentabilité s'effondre.

Maintenant, et bien que je sois conscient que le thème de la soirée soit l'épicéa, je ne peux m'empêcher de penser au douglas. C'est vrai que l'épicéa constitue une facilité mais je suis convaincu que l'avenir du résineux en Wallonie, ce n'est plus l'épicéa mais bien le douglas. Et là, il y a beaucoup moins de problème en terme de qualité parce que le douglas, c'est un peu comme le feuillus : plus

**Le consommateur
ne se fait pas
tromper.**

**Aujourd'hui,
la rentabilité
de la forêt est
catastrophique.**

les petits et grands propriétaires wallons, il y a donc un intérêt à produire du douglas de grande qualité parce qu'on aura toujours une concurrence extrême des pays nordiques qui sont capables de produire des épicéas à accroissements fins à des coûts nettement inférieurs que chez nous, entre autres parce que la valeur du terrain est nettement inférieure à la nôtre.

Il nous faut donc impérativement accroître la rentabilité de nos forêts qui se réduit aujourd'hui comme peau de chagrin et qui est en pleine contradiction avec la production d'épicéas à accroissements fins.

JACQUES HÉBERT

Je souhaiterais faire une mise au point quant à la qualité du bois de douglas. La qualité du bois de douglas n'augmente pas avec la largeur des cernes mais diminue moins vite. Ces mesures sont habituellement faites sur du bois sans défaut alors que si on vise de larges cernes on aura également de grosses branches. Quand bien même on réaliserait de l'élagage, celui-ci porte sur les six premiers mètres au-delà desquels on retrouve de très grosses branches. On pourra donc valoriser une belle bille de pied mais le reste sera de nettement moins bonne qualité. Allons-y peut-être avec le douglas, mais restons vigilants !

En ce qui concerne l'élitage en hauteur, je crois que c'est une très belle volonté mais il y a deux problèmes : lorsqu'une branche est coupée, elle est déjà conséquente, de l'ordre de 2 à 2,5 cm. Le fil suivant qui va la recouvrir ne sera plus un fil très droit. Cet élitage doit donc se faire très tôt et si possible en 2 ou 3 fois, ce qui à l'heure actuelle n'est pas assuré. Deuxièmement, comme on vient de le souligner, une grume mesure de 20 à 25 m et est élaguée sur ses six premiers mètres. Que va-t-on faire du reste, des tonnes de bois de piètre qualité qui vont aboutir chez les fabricants de panneaux mais pas chez nous, les scieurs ? Il faut être clair, ce sera une fabrication de beaucoup de mètres cubes mais le consommateur n'achètera pas ce produit.

Il est bien sûr regrettable que les prix ne sont plus ce qu'ils devraient être mais c'est un état de fait installé sur lequel nous, scieurs, ne pouvons rien faire. Il faut absolument s'adapter aux critères du marché et sur ce marché notre bois est considérablement moins bon en terme de qualité. Le consommateur ne se fait pas tromper.

En ce qui concerne le douglas, je ne suis ni pour ni contre. Rappelons cependant que le douglas a de bons mais également de mauvais côtés que beaucoup essaient de nier, comme, par exemple, le fait que seul l'élite, les derniers bois récoltés, seront des bois de grande qualité. Entre temps on récolte énormément de bois qui ne sont pas droits, qui présentent d'énormes nœuds, les produits connexes sont excessivement difficiles à valoriser. Tout cela

Il est bien sûr regrettable que les prix ne sont plus ce qu'ils devraient être mais c'est un état de fait installé sur lequel nous, scieurs, ne pouvons rien faire.

de croissance assez diversifiées chez nous ?

PHILIPPE BLEROT

Je suis bien évidemment conscient de cette variabilité. L'âge d'exploitabilité moyen de 60 ans ou une conférence moyenne de 150 cm présentés dans mon graphique* sont des valeurs moyennes pour l'ensemble de la forêt wallonne. Il est évident que ces valeurs vont dépendre de la classe de production. Et donc, on va certainement atteindre les 150 cm à 50 ans sur une station mais on va aussi atteindre un 150 cm en 70 ou 75 ans sur une autre. Il s'agit donc simplement d'un âge d'ex-

devrait tempérer une tendance exagérée, me semble-t-il, vers le douglas. Le douglas peut certainement prendre la place de l'épicéa où celui-ci n'est pas en station, mais préconiser que seul le douglas est notre avenir me semble exagéré.

**JACQUES HÉBERT
À PHILIPPE BLEROT**

Dans la présentation que vous avez faite, vous avez annoncé comme objectif, une révolution de 60 ans. Pourquoi définir l'objectif en terme d'âge et pas en terme d'arbre objectif puisque nous avons des conditions

exploitabilité moyen pour l'épicéa en forêt soumise.

Il est dès lors incontestable qu'en forêt privée l'âge moyen sera nettement plus faible. Avec la sylviculture que l'on mène aujourd'hui, on va avoir un âge d'exploitabilité qui sera un âge moyen de 50 ans, alors qu'en forêt soumise, on atteindra un âge d'exploitabilité de 60 ans.

Mais je voudrais quand même dire ceci. J'aime beaucoup la réaction de Monsieur Pierson : il n'y a rien à faire, si on veut faire changer les cultures il faut brutaliser les gens, il ne sert à rien d'être trop mou. Aujourd'hui, nos 500 000 ha de forêt sont occupés à 80 % par trois espèces. Quand on voit les problèmes qu'on a aujourd'hui avec le hêtre et ceux que l'on a eu avec l'épicéa ; nous sommes heureux de constater une fameuse amélioration. Arrêtons de pavoiser : « On a l'épicéa » oui, mais sur 175 000 ha de nos 500 000 ha de forêt ! Je dis que nous jouons avec le feu. Il est temps que l'on apporte une beaucoup plus grande diversification de nos espèces parce qu'on ne peut plus continuer de la sorte.

Il est temps que l'on apporte une beaucoup plus grande diversification de nos espèces parce qu'on ne peut plus continuer de la sorte.

Il faut tout d'abord accroître terriblement la diversité des espèces et le comptoir forestier apporte une solution en permettant d'accéder à une panoplie de plus de 50 espèces différentes. Ensuite, il faut une sylviculture qui soit beaucoup plus intensive avec des écartements plus larges, des éclaircies beaucoup plus fortes, parce que ça mène à une meilleure conservation de la nature et une biodiversité beaucoup plus grande.

Tout ceci ne va absolument pas à l'encontre de la futaie irrégulière. Il est évident que la futaie irrégulière est un objectif qu'on doit atteindre mais avec des surfaces terrières qui sont faibles.

Tout ceci ne va absolument pas à l'encontre de la futaie irrégulière. Il est évident que la futaie irrégulière est un objectif qu'on doit atteindre mais avec des surfaces terrières qui sont faibles.

Tout ceci ne va absolument pas à l'encontre de la futaie irrégulière. Il est évident que la futaie irrégulière est un objectif qu'on doit atteindre mais avec des surfaces terrières qui sont faibles.

* Voir page 2 de ce cahier technique.

On doit intervenir très tôt et avoir des surfaces terrières faibles.

Si l'on veut changer les mentalités, il faut impérativement montrer des exemples concrets car la notion de densité, nos agents l'ont sous forme de « culture ». Chez Luc Picard, au cantonnement de Beuraing, j'ai vu de pessières où on est à 30 m² de surface terrière, certaines même à 25 m². Il faut petit à petit que nos forestiers s'imprègnent de cette densité et donc de cette surface terrière qui est quelque chose, malgré tout, de très simple quand on l'a apprise, quand on l'a vraiment incluse en soi. C'est totalement aberrant de voir aujourd'hui des chiffres de 40-45 m². On doit intervenir très tôt et avoir des surfaces terrières faibles.

MICHEL LETOCART À PHILIPPE BLEROT

Je comprend bien Monsieur Blerot. Il y a ici une question de rentabilité, on en a parlé tout à l'heure.

C'est vrai qu'en observant le taux interne de rentabilité on peut arriver à des choses assez aberrantes. J'ai été assez intéressé par l'intervention de Monsieur Collard qui nous dit qu'avec des gros bois, il a un rendement de plus de 60 %. Je pense qu'il faut également regarder ce qui se passe chez nos voisins, chez les français, chez les luxembourgeois, chez les allemands et ailleurs. Il y a toute une évolution qui se fait parce que, justement, les gens s'aperçoivent que le revenu de la forêt diminue et arrive même dans le rouge.

Il faut trouver quelque chose. Alors, qu'est-ce qu'ils ont trouvé eux ? Et bien simplement de diminuer au maximum tous les frais d'élague en hauteur, etc. Parce que c'est bien de décider d'élaguer 350 pieds/ha, c'est fort intéressant mais cela coûte un prix fou. Et quand vous

Moi je me demande si il ne faudrait pas faire du vieux bois finalement.

ce n'est pas payant.

Moi je me demande si il ne faudrait pas faire du vieux bois finalement.

Au lieu de vouloir à toute vitesse fabriquer du bois exploitable à 50 ou 60 ans, puis alors couper à blanc et recommencer, ce qui endommage les sols, pourquoi ne pas laisser vieillir les bois et garder une surface terrière faible, avec des gros bois, des « gros cochons » qui vont s'engraisser finalement assez rapidement. J'ai vu en Suisse, dans la forêt jardinée de Couvet, un épicéa qui avait je crois 200 ans, on ne

additionnez et que vous vous retrouvez avec un taux interne de rentabilité de 3 % et que vous voyez ce que ça vous fait à la coupe finale, c'est totalement aberrant. Je crois qu'il ne faut même pas discuter,

Plus les arbres vieillissent plus les « couches de lard » s'accumulent et plus ces « couches de lard » seront payées à bon prix ».

demande pas d'en faire autant, mais je crois que pendant les 90 premières années de sa vie, il n'avait fait que 10 % du volume qu'il avait à ce moment-là. C'était un arbre énorme, 24 m³ je pense.

Et c'est vrai que plus les arbres vieillissent plus les « couches de lard » s'accumulent et plus ces « couches de lard » seront payées à bon prix. Évidemment il ne faut pas aller trop loin pour ne pas se retrouver avec des vieillards qu'on risque de ne plus savoir exploiter.

Alors voilà le nœud de l'affaire, il faudrait maintenant une étude sur cette option de sylviculture.

Est-ce qu'on veut des plantations bien serrées ? Évidemment en régénération naturelle, ils sont serrés mais c'est nécessaire au début. Et alors, une chose étonnante que j'ai remarqué, c'est qu'on dit toujours que l'épicéa est une essence de semi-ombre et bien moi je pense qu'il supporte très bien l'obscurité et pendant de nombreuses années. Et il s'y développe finalement très bien. Et si à la fin il ne reste que quelques pieds de votre semis, et bien c'est très bien. Les jeunes épicéas qui attendent leur tour en-dessous des plus gros sont des réservistes. Ils attendent que les vieux

s'en aillent pour prendre leur place. Et quand le moment est venu, ils commencent à filer car ils sont bien assis. Même si leur forme n'a pas l'air bien fameuse au départ.

Enfin, le grand avantage c'est que finalement ce genre de sylviculture ne coûte pas cher, parce qu'on n'investit pas. On attend et on prend le temps. C'est un peu l'idée de Fagnerey qui pensait que l'arbre était le résultat de l'espace temps. L'espace est une option, le temps en est une autre.

FRANÇOIS COLLARD

Ce n'est pas une surprise, je ne suis pas du tout d'accord avec Monsieur Blerot.

Pourquoi avoir un objectif de bois de 150 de tour à 60 ans, alors que deux bois de 95 vont faire le même volume au même âge et se vendront au même prix. Ça ne sert à rien. Vous agissez au détriment de la qualité pour avoir un prix qui finalement sera pratiquement le même.

Il ne sera pas exactement le même puisque la belle qualité on la paiera toujours plus cher que la mauvaise si le volume est quand même le même *in fine*.

Est-ce que nous devons nécessairement tout mettre dans un objectif écologique ?

HENRY NAVAU

Monsieur Blerot a lancé l'idée du douglas, or je pense que toute monoculture est, à terme, un danger au point de vue sanitaire. Je pense qu'il y a d'autres essences résineuses qui pourraient être intéressantes comme l'*Abies grandis* et le *Tsuga heterophylla* qui sont des essences à croissance rapide, dont les qualités ne sont peut-être pas tout à fait les mêmes. Je voudrais savoir ce qu'on en pense au point de vue des utilisateurs : on me dit que certains scieurs prennent le *grandis* en volume relativement réduit. On me dit d'autre part qu'en Allemagne, le *tsuga* est banni, je ne sais pas pourquoi. Est-ce que les scieurs présents ici peuvent donner leur point de vue ?

Est-ce bien fondé que le consommateur ne recherche que du bois à accroissements fins ?

FRANÇOIS COLLARD

Il y a certainement des problèmes techniques dans la mise en œuvre et des problèmes de marché.

On a scié un tout petit peu de *grandis* venant de France pour l'Algérie et c'est un bois extrêmement cassant. Lorsqu'on scie du *grandis*, les pièces cassent tout simplement sous leur propre poids.

LUCIEN DELAITE

Lors des chablis de 1999, en France, les *grandis* cassaient en plusieurs morceaux en tombant...

MARC HERMAN

Je voudrais bien ajouter quelques éléments à tout ce qui vient d'être dit ici.

Il me semble, malgré que l'on veuille placer le signe de cette soirée sur base d'un dialogue et d'une nouvelle ouverture sur un certain nombre de concepts, qu'on en revient à des cli-

vages assez classiques en disant « telles espèces à de larges cernes, elle ne vaut pas grand chose », « le *grandis* se casse ». Est-ce qu'on ne devrait pas raisonner en terme, justement comme on l'a évoqué plusieurs fois pendant la soirée, de classement et choisir finale-

ment un bois ou une essence en fonction de l'usage auquel on le destine.

Monsieur Hoffmann nous dit « moi, je veux bien scier des bois à cernes un petit peu plus larges mais les clients ou l'utilisateur n'en voudront pas ». Mais est-ce qu'il n'y a pas là aussi un effort de

changement de compréhension ou de mentalité de la part du consommateur. Est-ce bien fondé que le consommateur ne recherche que du bois à accroissements fins ? Pourquoi recherche-t-il du bois à cernes fins ? Quel est le critère, quel est son argumentation pour justifier l'usage de ce type de bois ?

On nous dit que du bois à cernes fins, c'est un critère de qualité, nous en sommes tous bien conscients. Mais qu'est-ce qu'un cerne fin pour le scieur et qu'est-ce qui le guide dans l'aspect objectif du rapport qualité et comportement du bois ?

JACQUES RONDEUX

Je suis né au cœur du grand bois de Vielsalm. Ne me faites donc pas dire que je n'aime pas l'épicéa.

Ceci dit, je relève des contradictions dans ce que j'ai entendu et mon com-

On a non seulement besoin de beaucoup de bois, mais de plus en plus.

lorsque Monsieur Blerot, en particulier, souhaite avec beaucoup de conviction diversifier cette forêt, jouer sur un plus grand nombre d'essences, tenir compte des accents de biodiversité participant à des critères de développement durable, tout cela est dans l'air du temps.

Mais dans cet air du temps, moi je voudrais savoir vers où on va. Dans ce triangle économique, social et écologique, il me semble qu'une des pointes que vous appelez écologie est très attractive et une sorte d'aimant fait que ce triangle n'est plus nécessairement en équilibre. C'est peut-être une question de circonstances ou d'époque ou de cadre de vie.

Si on veut diversifier, avec les essences que nous avons entendu citer, ou améliorer un certain nombre de conditions locales, on a cité par exemple la problématique du hêtre, je ne suis pas sûr que demain quand on voudra aider les communes, par exemple, en injectant un certain nombre de résineux sur leur territoire, il n'y ait pas un tollé général, parce que crime à la

hêtraie, crime à une formation qui n'est, de toute façon, plus naturelle.

Donc il y a un certain nombre d'éléments, parfois contradictoires, et j'en veux pour preuve que l'on entend parler de *tsuga*, de douglas, de mélèze, éventuellement en alter-

native à l'épicéa. Où nous situons nous ? dans une région qui est quand même relativement petite en terme de

Une monoculture, c'est totalement contraire au concept de développement durable.

surface forestière. Si on veut avoir des caractéristiques de production suffisantes et si l'on a encore une dimension économique ou une volonté économique à jouer, ce n'est pas avec 10 000, 5 000 ou 20 000 ha d'une espèce qu'on va arriver à satisfaire un marché local, même si la mondialisation de l'économie fait qu'il faut voir au-delà de nos frontières.

Nous avons mené, en Région wallonne, une étude sur l'adaptation de l'épicéa à sa station. Nous avons montré que 30 000 ha étaient sans doute à exclure, de l'ordre de 40 à 50 000 ha à tolérer et le reste tout à fait acceptable. Par conséquent, sur ce point là, on joue sur la quantité, on a beaucoup parlé de qualité c'est encore un autre problème bien entendu, moi je ne crois pas à la possibilité de diversifier en conservant une attractivité économique suffisante vu l'espace dans lequel nous nous trouvons.

Alors va-t-on vers une politique forestière qui penche davantage vers l'écologie où le *end user* ne sera plus le scieur, ne sera plus le transformateur de bois mais monsieur tout-le-monde qui veut profiter de la qualité de vie liée à l'espace forestier ? Je pense que c'est un gros problème qui se profile à l'horizon vis à vis de notre petite région, de notre petit pays, emprisonné au sein de régions d'Europe où nous n'aurons sans doute pas à jouer la même partition que les pays scandinaves ou d'autres pays réellement forestiers.

PHILIPPE BLEROT

Incontestablement, nous avons une structure en Wallonie qui est une structure à deux vitesses : la forêt publique et la forêt privée. Au niveau de la forêt publique, il est clair qu'on a des possibilités beaucoup plus grandes de diversification des espèces et je

crois que c'est notre devoir d'y arriver. Mais je partage assez bien le point de vue de Monsieur Letocart en disant :

**Au nom de
l'écologie, ou
d'une certaine
écologie,
il se passera très
peu de temps sans
que l'on bannisse
l'épicéa.**

que doit-on faire ? Ma réponse est : du bois de grande qualité, peut-être pas en très grand nombre mais dans des crêneaux qui sont fortement recherchés. Parce que si c'est pour faire du tout venant, nous sommes tellement concurrencés par l'extérieur que ça ne sert à rien.

Donc je crois qu'en forêt soumise, tout ce qui tend vers la futaie irrégulière, avec une multiplication des espèces, est essentiel. Et l'administration, depuis toujours d'ailleurs, a prôné ce type de sylviculture, avec un certain nombre d'échecs dans le cadre de la multiplication des espèces j'en conviens. Je crois que là on doit certainement corriger pour accroître la diversité.

Au niveau de la forêt privée, le problème est très différent. Il y a à s'interroger sur la structure de la forêt privée, qui est catastrophique, il ne faut pas se le cacher. Aujourd'hui, imaginer qu'on va faire de la gestion avec en moyenne 2 ou 3 hectares par propriétaire est illusoire. Quand Monsieur Bemelmans dit, à juste titre, que pour installer un chantier il faut déjà 250 € au départ, ça veut dire qu'il faut à tout prix modifier cette structure comme on l'a fait pour l'agriculture. Il faut aller vers de plus grands ensembles, que ce soit via les groupements forestiers ou via d'autres systèmes afin de garder une certaine rentabilité. De plus, il est concrètement très difficile

d'amener une diversité d'espèces dans de petites propriétés.

Il y a donc un problème de fond qui mérite que l'on s'interroge sur la politique à mener. Comment essayer de changer cette structure de la forêt privée qui va vraiment à l'encontre de l'avenir d'une forêt qui doit rester économique ?

La question qui est posée est : est-ce que nous devons nécessairement tout mettre dans un objectif écologique ? Je dirais, vers l'écologie certainement mais il n'y a pas d'opposition entre écologie et économie. Dire qu'on abandonne l'économie, certainement pas. Ce serait inadmissible, de la part de notre pays, de compter sur les autres pour continuer à produire du bois et, chez nous, faire de l'écologie et abandonner la production de bois. On a non seulement besoin de beaucoup de bois, mais de plus en plus.

Le message doit être très clair : on doit absolument continuer à produire du bois et du bois de qualité.

Il faut garder un objectif économique mais beaucoup plus en concertation avec l'écologie. Si vous posez la question : est-ce qu'aujourd'hui notre forêt est écologiquement en équilibre, je répondrais non. Il est très clair qu'avoir des immenses massifs avec une seule espèce, une monoculture, c'est totalement contraire au concept de développement durable et on doit vraiment changer de mentalité.

**De deux choses
l'une : soit on
subventionne
l'épicéa là où il
mérite de l'être,
soit là où il ne le
mérite pas, on ne
le fait pas.**

MICHEL TERLINDEN

En ce qui concerne la forêt privée, je m'élève avec vigueur contre ce que mon collègue et ami de la forêt publique vient de dire à propos du côté catastrophique de la structure de la forêt privée. Je ne suis absolument

pas d'accord. Il y a des difficultés, c'est vrai, dues au morcellement de la forêt. Par contre, il y a des avantages incontestables qui sont justement le fait que c'est une forêt démocratique et donc quelque chose qui est inscrit au cœur de la population belge et européenne. Je trouve que c'est extrêmement important.

**Si on veut faire
de vieux bois,
imaginez
le temps que le
peuplement va
passer sur pied et
donc les tempêtes
qu'il va devoir
subir.**

Ensuite, la diversité des propriétaires fait la diversité des propriétés. Le fait que la forêt privée soit parcellisée est à l'origine d'une certaine diversité.

Ceci étant dit, il y a différentes manières d'arriver à la diversité de la forêt. Je crois que, comme il faut une masse critique d'une certaine essence pour qu'elle puisse intéresser le scieur par exemple, et bien continuons à en produire une certaine quantité.

Par contre, si on travaille par une sorte de *patchwork* du paysage, avec des peuplements d'épicéas et puis des peuplements de hêtres et puis des peuplements de douglas et on recommence, et bien on arrive avec trois essences et différentes classes d'âges à pas mal de lisières et à une certaine diversité.

Une autre manière d'arriver à la diversité est de favoriser, par exemple, les sous-étages. En ayant des espèces arbustives qui favorisent aussi le fait qu'on ait pas uniquement des grands arbres d'une seule espèce mais plusieurs petites espèces adventives en-dessous des peuplements

JACQUES RONDEUX

Je voudrais rajouter un mot parce que je pense qu'au nom de l'écologie, ou d'une certaine écologie, il se passera très peu de temps sans que l'on bannisse l'épicéa.

Alors je suis tout à fait d'accord pour reconnaître qu'il y a une monoculture

d'épicéa sur des surfaces trop importantes. Il y a moyen de réduire cette importance, sous entendu en introduisant d'autres essences, et quelque part on les connaît. Ce qui me fait un petit peu peur, c'est d'entendre certaines réflexions qui tendent à dire qu'il semble difficile de faire appliquer des normes relatives à l'épicéa par les personnes en place et en connaissance de cause. Car alors que dire pour le mélèze ou

le douglas pour lesquels nous en sommes presque à l'abécé d'une sylviculture, comparée à celle de l'épicéa. C'est un questionnaire que j'ai vis à vis de la mise en application d'autres sylvicultures alternatives, complémentaires, qui vont dans le sens d'un accroissement de la diversité de notre forêt. Je ne demande pas forcément de réponse mais ça me fait un petit peu peur.

Alors j'aurai deux questions : tout-à-l'heure nous parlions de 30 m² de surface terrière comme objectif. Qu'est-ce que cela veut dire finalement ? Pas grand chose, puisque je peux avoir 30 m² avec soit beaucoup de petits bois, soit peu de gros. L'amélioration de la biodiversité sera fortement différente dans un cas ou dans l'autre.

Deuxième question, je me suis longuement interrogé sur la justification de subventions pour l'épicéa à la condition d'avoir 10 % de feuillus. De deux choses l'une : soit on subventionne l'épicéa là où il

mérite de l'être, soit là où il ne le mérite pas, on ne le fait pas. Mais est-ce au nom de la diversité que l'on met 10 % de hêtre au sein d'un hectare d'épicéa ou bien est-ce pour faire amende honorable vis à vis de ses détracteurs ?

JACQUES HÉBERT

Je répondrai à la première partie de la question, je ne parlerai pas des 10 % de feuillus.

C'est évident qu'avec 30 ou 35 m² de surface terrière si les arbres ont une circonférence faible nous aurons beaucoup de bois et si la circonférence est élevée, nous en aurons moins. Donc effectivement, avec une même surface terrière, et c'est l'avantage de ce critère, on peut décrire des peuplements très différents.

En pratique, sur le terrain, on peut lier ça avec une relation hauteur dominante/nombre de tiges à l'hectare ou le traduire en nombre de pieds à l'hectare, et donc distance moyenne entre pieds, et arriver ainsi à des critères plus pratiques en les différenciant en fonction des stades de développement.

PHILIPPE BLEROT

Pour ce qui est des subventions, c'est clair que ce n'est pas pour faire plaisir à l'un ou à l'autre qu'elles ont été mises en place. On a voulu lancer le propriétaire vers une plus grande diversification. Les 10 % s'adressent bien à toutes les espèces feuillues.

Alors pour l'épicéa c'est vrai qu'il y a 50 000 ha sur 175 000 qui sont mal en station, c'est une erreur de les avoir mis là. Les subventions essayent donc de pousser le propriétaire à plan-

**Malheureusement,
chez nous,
il y a tellement de
risques avec
les tempêtes...
que nous sommes
obligés de
travailler de
manière
différentes étant
donné le risque
que le capital
court.**

ter l'épicéa là où il convient de manière optimale. D'autre part, le pourcentage de feuillus sert à attirer l'attention sur le fait que la monoculture, à long terme, peut être extrêmement pénalisante. J'en veux pour preuve les tempêtes que nous avons eu et celles qui se sont déroulées en France.

Il faut se rendre compte que les monocultures, grâce aux cordons feuillus, sont beaucoup plus paysagères et pourront mieux résister aux tempêtes.

J'en reviens aux accroissements fins. Si on veut faire de vieux bois, imaginez

Est-ce au nom de la diversité que l'on met 10 % de hêtre au sein d'un hectare d'épicéa ou bien est-ce pour faire amende honorable vis à vis de ses détracteurs ?

bois, les risques financiers sont énormes.

Ce qui compte c'est que les peuplements soient stables et il faut donc tout mettre en œuvre dans ce sens.

le temps que le peuplement va passer sur pied et donc les tempêtes qu'il va devoir subir, de plus en plus semble-t-il, si on attend 100 ou 150 ans plutôt que d'en attendre 50.

Là, je tire la sonnette d'alarme : il faut faire des compromis au niveau de l'âge d'exploitabilité. Si on attend trop longtemps, pour faire des tout gros

Les français l'ont démontré depuis 1987, la seule manière de rendre un peuplement stable c'est de planter au maximum 2 000 pieds à l'hectare. En France, si vous plantez plus de 1 300 pieds à l'hectare vous vous faites regarder de travers. Nous disons 2 000 pour rencontrer les désirs des scieurs mais on rajoute qu'il faut des éclaircies précoces et fortes. Non pas uniquement pour l'accroissement mais surtout pour avoir un peuplement qui soit stable, ce qui implique également plus de biodiversité. Dans ce cas tout le monde est gagnant excepté le scieur qui, et je peux le comprendre, préférerait avoir des peuplements serrés de 100 ans. Malheureusement, chez nous, il y a tellement de risques avec les tempêtes et tellement peu de rentabilité que nous sommes obligés de travailler de manière différentes étant donné le risque que le capital court. ■



**Rue de Solognes, 2
B-5500 DINANT
Rue du Trésor, 13
B-6960 MANHAY
Tél. : 086 45 51 45 082 22 37 89
Fax : 086 45 50 49**

Tous travaux d'entretien de l'Arbre, de la Forêt et de l'Environnement.
Expertises et gestion forestière

Conseils techniques et réalisations de :

- **Création de gagnages**
- **protection contre le gibier et insectes ravageurs (Ips-Scolytes-Chenilles)**
- **Plantation (préparation du sol, plantation, dégagements, entretien de layons et coupe-feu)**
- **Elagage et tailles de formation (toutes essences)**
- **Broyage de branches et rognage de souches**
- **Plan de gestion, inventaires, cartographie**
- **Voiries forestières**

CONTACTS ET DEVIS : Benoît Baudry, Ingénieur des Eaux et Forêts (086 45 51 45)
ZONES D'ACTIVITÉS : région wallonne et zones limitrophes